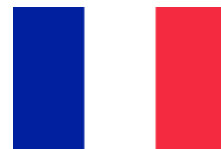


dup

sarl

Diffusion Universelle des poudres



SABLEUSES – GRENAILLEUSES – ABRASIFS : FABRICANT FRANÇAIS depuis 1988

Autoroute A4 sortie N°20 (CHATEAU-THIERRY)

ZI de l'Omois, rue de la Hayette, 02400 BEZU SAINT GERMAIN

Tél. : 03 23 83 29 43 dup-sarl@orange.fr www.dupsableuseabrasif.fr

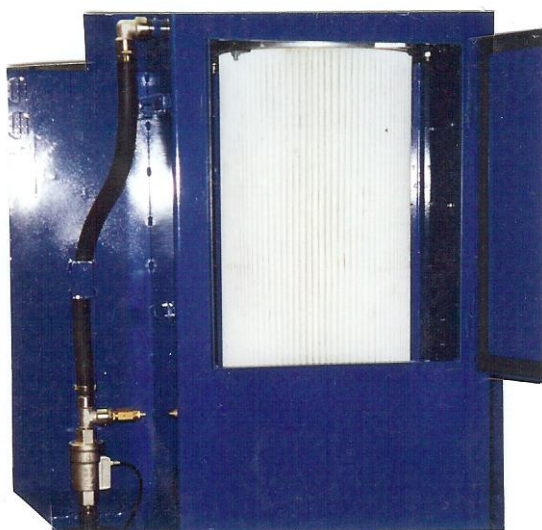
SABLEUSES/MICROBILLEUSES A DEPRESSION – SERIE CSMD

POUR TRAVAUX INDUSTRIELS INTENSIFS

Cabines à manches, performantes, intégralement équipées, prêtes à l'emploi avec recyclage de l'abrasif en continu et armoire de filtration complète pour la séparation des poussières.

Principe : fonctionne à dépression, par aspiration d'abrasif (système venturi)

- Avantages :
- robustesse
 - économie d'abrasif
 - vidange aisée et rapide
 - double circuit d'air (sablage et décolmatage)
 - conforme aux normes européennes
 - fabrication française
 - garantie constructeur 1 an



Armoire de filtration intégrée :

- cartouche à grand débit
- décolmatage pneumatique à circuit d'air indépendant, par pot sous pression, manuel ou automatique
- soupape de sécurité
- ventilateur protégé hors poussière
- trappe de vidange



RCS MEAUX B 343 403 622 n° TVA : FR 68343403622 Siège social : ZI du Sauvoy, 5 rue St Quirin, 77165 SAINT-SOUPPLETS

Nous vous réservons la propriété des marchandises jusqu'au dernier jour de leur paiement, aux échéances convenues, conformément à la loi 80-335 du 12-05-80. Cependant, les risques sont transférés au client dès la mise à disposition des marchandises. Intérêts contractuels de retard : trois fois le taux d'intérêt légal sur toute somme due à effet de la date de règlement de chaque facture, indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, exigibles sans rappel.



sarl

Diffusion Universelle des poudres



SABLEUSES – GRENAILLEUSES – ABRASIFS : FABRICANT FRANÇAIS depuis 1988

Autoroute A4 sortie N°20 (CHATEAU-THIERRY)

ZI de l'Omois, rue de la Hayette, 02400 BEZU SAINT GERMAIN

Tél. : 03 23 83 29 43 dup-sarl@orange.fr www.dupsableuseabrasif.fr

SABLEUSES/MICROBILLEUSES A DEPRESSION – SERIE CSMD

Machines robustes, performantes, conçues pour des travaux intensifs, et pouvant utiliser tous les abrasifs en poudre courants (microbilles de verre ou de céramique, corindons, média plastique etc...)

Cabines à manches livrées complètes, prêtes à l'emploi avec recyclage de l'abrasif en continu et armoire filtre pour la séparation des poussières.

Utilisation: sur tous matériaux, acier, alu, cuivreux, bois, plastique, pour nettoyer, décalaminer, Dérouiller, dépolir, rénover, préparation des surfaces, nettoyage de moules et filières, finition et présentation de pièces mécaniques, décapage, microbillage, etc...

Principe : Fonctionne par dépression (aspiration de l'abrasif par pistolet venturi)

Avantage : Simplicité d'emploi et économie.

Description : Cabine à manches et gants caoutchouc

Recyclage de l'abrasif en continu

Armoire de filtration intégrée avec cartouche

Décolmatage pneumatique par envoi d'air comprimé inversé

Turbine d'aspiration hors poussières à moteur triphasé 380 Volts

Eclairage intérieur par leds

Commande de mise en marche par pédale pneumatique

Sécurité sur porte coupant la machine en cas d'ouverture

Régulateur de réglage de la pression (sablage et décolmatage)

Manomètre indiquant la pression d'air (sablage et décolmatage)

Filtre à eau de sécurité sur arrivée d'air comprimé cadenassable

Doseur air/abrasif très précis

Vidange facile par trappe en cas de changement d'abrasif

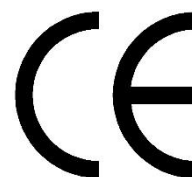
Soufflette intérieure

Protection anti dépoli par films jetables

Pistolet complet avec buse en carbure de tungstène (diamètre 5, 6, 8 ou 11 mm)

Porte latérale gauche en standard (sauf CSM150D à deux portes)

Barres de transport et anneaux de levage



Modèles disponibles : dimensions intérieures utiles de travail en mm.

	CSM80D	CSM100D	CSM125D	CSM150D
Largeur	800	1.000	1.250	1.500
Profondeur	650	750	900	1.000
Hauteur intérieure	750	850	850	900

RCS MEAUX B 343 403 622 n° TVA : FR 68343403622 Siège social : ZI du Sauvoy, 5 rue St Quirin, 77165 SAINT-SOUPPLETS

Nous vous réservons la propriété des marchandises jusqu'au dernier jour de leur paiement, aux échéances convenues, conformément à la loi 80-335 du 12-05-80. Cependant, les risques sont transférés au client dès la mise à disposition des marchandises. Intérêts contractuels de retard : trois fois le taux d'intérêt légal sur toute somme due à effet de la date de règlement de chaque facture, indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, exigibles sans rappel.